

**COEUR DE SOLOGNE**

**Service Public d'Assainissement  
Non Collectif (SPANC)**

**Budget Primitif  
2017**

# REPUBLIQUE FRANCAISE

20000080000033

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
**Communauté de communes Coeur de Sologne**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LAMOTTE BEUVRON

**SERVICE PUBLIC LOCAL**  
**Communauté de communes Coeur de Sologne**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

BUDGET : SPANC

**ANNEE 2017**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
p.10 D - Arrêté et signatures	X	

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>2 608,00</b>	<b>1 000,73</b>
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent) 1 607,27</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>2 608,00</b>	<b>2 608,00</b>

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>		
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 608,00</b>	<b>2 608,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 500,00	0,00	2 608,00		2 608,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 608,00</b>		<b>2 608,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 608,00</b>		<b>2 608,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 608,00</b>		<b>2 608,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 608,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	1 006,73	0,00	1 000,73		1 000,73
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 006,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,73</b>		<b>1 000,73</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 006,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,73</b>		<b>1 000,73</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 006,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,73</b>		<b>1 000,73</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 607,27

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 608,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041. DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			0,00	0,00		0,00
4581	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				0,00		0,00
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00		0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>			0,00	0,00		0,00
4582	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>				0,00		0,00
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00		0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 608,00		2 608,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>2 608,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 608,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 608,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 000,73		1 000,73
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>1 000,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,73</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 607,27

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 608,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	2 500,00	2 608,00	
6226	Honoraires	2 500,00	2 608,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 500,00	2 608,00	
66	Charges financières (b)(8)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 500,00	2 608,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 500,00	2 608,00	

+

RESTES A REALISER 2016 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 608,00
--	----------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, man	1 006,73	1 000,73	
7062	Redevances d'assainissement non collectif	1 006,73	1 000,73	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 006,73</b>	<b>1 000,73</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 006,73</b>	<b>1 000,73</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 006,73</b>	<b>1 000,73</b>	

+

RESTES A REALISER 2016 (10) 0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 1 607,27

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 608,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

IV

D



Présenté par le M. le Président,

le 9 mai 2017

Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire

A l'unanimité, le 9 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES : Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 2 mai 2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Patrick MORIN		Hugues AGUETTAZ	
Alain PAVEAU		Michelle MASSON	
Patrick SCIOU		Jean-Louis ROCHUT	
Pascal GOUBERT de CAUVILLE		Chantal BRISSET	
Sophie PATIN		Manuel RODRIGUES	
Pascal DOUCET		Jacky DEGENEVE	
Jocelyne TREVES		Chantal MEERSSCHAUT	
Pascal BIOULAC		Alain LEPRETRE	
Marie-Ange TURPIN		Nadine DE OLIVEIRA	
Didier TARQUIS		Christian MAUCHIEN	
Danièle ELIET		Danielle BASQUILLON	
Emmanuel VENTEJOU		Jean-François LAHAYE	
Elisabeth CORRET		Alexandra HOFFBOURG	
Fabrice GUILLIER		Sébastien BOUILLON	
Laurent LEGUAY			

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17 mai 2017 et de la publication le 20 mai 2017



Le Président,

A l'unanimité, le 20 mai 2017

Pascal GOUBERT de CAUVILLE